



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2007

- VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE EN NUMERAIRE OU EN ACTIONS
- NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS
- AUGMENTATION DE CAPITAL DE 12,5 MILLIONS D'EUROS

Réunie le mardi 19 juin 2007, sous la présidence de Thierry Leyne, Président du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société Assya Capital a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

PAIEMENT D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE DE 0,50 € PAR ACTION

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 juin 2007, dans sa partie ordinaire, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et a autorisé le Conseil d'administration de proposer à chaque actionnaire la possibilité de percevoir le versement d'un acompte sur dividende, à son choix, en numéraire ou en actions.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration, réuni pour arrêter les comptes au 30 avril 2007, a décidé de procéder à la distribution d'un acompte sur dividende 2007 de € 2,5 millions au bénéfice de ses actionnaires, ce qui représente un montant de 0,50 € par action ayant droit à distribution, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Cette évolution est conforme à la politique de distribution annoncée et confirme le statut de valeur de rendement d'Assya Capital.

Pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant seront mises en paiement le 24 juillet 2007.

Tout actionnaire qui souhaiterait bénéficier du paiement de l'acompte sur dividende en actions devra formuler sa demande, auprès de son établissement financier, entre le 28 juin et le 16 juillet 2007 inclus. A l'expiration de ce délai, l'actionnaire qui n'aura pas exercé son option ne pourra plus recevoir son dividende qu'en numéraire.

Le prix d'émission des actions nouvelles est fixé à 10,50 €, correspondant à la moyenne des cours cotés ajustés des vingt séances de bourse précédant la décision d'émission, diminuée d'une décote de 11,90 %.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris SA et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2007. Elles seront cotées sur la même ligne que les actions anciennes.

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale a coopté Monsieur Rolland Berda en qualité d'administrateur d'Assya Capital et a également nommé Monsieur Jean-Philippe Lahana en qualité de nouvel administrateur.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL RESERVEES DE 12,5 MILLIONS D'EUROS

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, dans sa partie extraordinaire, a constaté la réalisation d'une augmentation de capital de €10,9 millions par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à un groupe d'investisseurs.

Cette opération porte sur la création de 1.036.239 actions ordinaires nouvelles, en faveur de trois actionnaires déjà présents dans le capital, Monsieur Claude Berda, la Société Privée de Gestion de Patrimoine (SPGP) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, la société Assya Holding, et d'un nouvel investisseur privé.

Cette augmentation de capital est réalisée sur la base d'un prix de souscription de 10,50 € par action, ce qui représente une décote de 12,40 % par rapport au cours de clôture de l'action Assya Capital du 18 juin 2007.

Par ailleurs, le conseil d'administration en faisant usage de la délégation votée par l'Assemblée générale a procédé à une deuxième levée de fonds de €1,6 million, par émission de 154 762 actions nouvelles réservée à des investisseurs institutionnels qualifiés.

Le prix de souscription des actions nouvelles, arrêté le 19 juin 2007 dans le cadre des modalités fixées par l'assemblée générale, est de 10,50 € par action, prime d'émission incluse.

A l'issue de ces opérations, le capital social d'Assya Capital est désormais porté à 4 970 298 actions.

Thierry Leyne, Président du Conseil d'administration d'Assya Capital a indiqué « qu'au-delà de l'investissement financier, ces opérations témoignent de l'implication des actionnaires actuels et nouveaux dans l'orientation stratégique de la société et de la confiance dans les perspectives de développement. Cette levée de fonds permettra à Assya Capital de poursuivre une politique dynamique d'investissements. »

A PROPOS D'ASSYA CAPITAL :

Présidée depuis 1994, date de sa création, par Thierry Leyne, Assya Capital, société d'investissement cotée sur le Marché Alternext d'Euronext Paris, intervient pour compte propre dans des sociétés cotées et non cotées (pré IPO) de taille moyenne en tant qu'actionnaire minoritaire significatif et actif.

Tout en poursuivant une politique d'accompagnement des participations de son portefeuille dans la durée, Assya Capital a ainsi participé à la croissance et aux succès d'entreprises pionnières et performantes telles que Consors France, Financière de l'Echiquier-EBPF, Adomos, Eorezo et plus récemment Bourse Direct. Fin 2006, Assya Capital est devenu le premier actionnaire de Groupe Arès.

Code ISIN FR0004060234 – Code Mnemo : ALASS

www.assyacapital.fr

Vos contacts :

Thierry Leyne, Président

Tél : 01 56 52 90 40

tleyne@assyacapital.fr